

L'incontournable Sélection pour le Mouvement Hlm

La Sélection Hlm de produits, services et solutions pour la construction neuve, la rénovation, la réhabilitation et la gestion du patrimoine existant, conduite par H'Prom, comprend ce qui se fait de mieux dans le domaine de l'habitat : plus de 2 000 références, sélectionnées par un jury indépendant qui en évalue la performance, la qualité, l'usage et le prix.

C'est en 1981 que l'Union nationale des Hlm décide d'organiser, avec le soutien des pouvoirs publics, une sélection de produits industriels afin de permettre aux maîtres d'ouvrage de renforcer leur maîtrise du couple qualité-prix des produits de construction. Le Club d'utilisateurs de produits industriels (CUPI) est également constitué pour organiser la prescription des produits sélectionnés.

Aujourd'hui, le catalogue compte plus de 300 pages, 2 000 références, 200 familles de produits ou services sélectionnées par un jury indépendant composé d'organismes Hlm et de partenaires institutionnels (CSTB, AFNOR, ADEME, CINOVA, etc.). Critères pris en compte dans l'évaluation : la performance, la qualité, l'usage et le prix. Se basant sur des référentiels partagés (certifications, avis techniques, appréciations techniques expérimentales, etc.) et sur l'expérience des utilisateurs, le jury sélectionne ce qui se fait de mieux dans le domaine de l'habitat. Le catalogue comprend des avant-propos, devant chaque famille de produits/services, qui permettent au lecteur d'actualiser ses connaissances sur la législation et la réglementation en vigueur, de connaître les critères de choix retenus pour sélectionner les produits/services, d'obtenir des informations sur la mise en œuvre, la garantie, etc. Il propose également des fiches techniques présentant les produits/services et les prestataires : visuels, message personnalisé de l'entreprise, description technique des produits/services, coordonnées du prestataire, etc. Toutes les informations à connaître pour sélectionner la bonne référence y sont rassemblées sur un recto-verso. « Cette Sélection n'a pas d'équivalent pour les décideurs techniques du secteur de l'habitat dans la mesure où H'Prom, qui la conçoit et la produit de A à Z, ne vend pas les produits/ser-

vices qui y sont présentés, explique Sophie Sabanadzé, directrice générale de H'Prom. Cette spécificité confère à la Sélection Hlm l'impartialité reconnue par tous les prescripteurs amenés à choisir un produit ou un service pour un projet particulier. C'est pourquoi, les organismes Hlm et leurs partenaires de l'acte de construire, de rénover et de gérer (architectes, ingénieurs de bureaux d'études, économistes de la construction, entrepreneurs de travaux, etc.) l'apprécient, l'utilisent en toute sérénité et le considèrent comme un guide technique incontournable ».



Le catalogue papier est diffusé à 2 000 exemplaires ; il est disponible sur les sites Internet de l'USH (union-habitat.org), du groupe Moniteur (lemoniteur.fr) et du CUPI (cupi-selection.org) et en version papier, sur demande, à valerie.leroux@h-prom.fr



3 questions à ... Laurence Abena (Seine-Saint-Denis Habitat)

Depuis un an, Laurence Abena, chargée d'opérations Réhabilitation à Seine-Saint-Denis Habitat, utilise la sélection des produits industriels.

Comment utilisez-vous la Sélection et que vous apporte-t-elle ?

Nous utilisons la Sélection depuis seulement un an mais cela a déjà changé positivement beaucoup de choses. Nous avons changé notre gamme de produits en réhabilitation grâce à elle. Cela nous apporte un panel important de marques sur la même prestation technique, avec des spécificités et des fournisseurs différents. Jusqu'à présent, c'était surtout la maîtrise d'œuvre qui choisissait les produits. Désormais, je fais venir les entreprises pour qu'elles nous expliquent les caractéristiques de leurs produits. Elles nous écoutent et nous apportent leur expertise sur toute la durée de l'opération. Grâce à la Sélection, nous rehaussons notre gamme de prestations en réhabilitation en termes de qualité, notamment à l'intérieur des logements, afin d'atteindre le niveau des projets de constructions neuves. J'apprécie particulièrement pour chaque famille de produit, le préambule : le rappel des normes, l'éligibilité au niveau des CEE...

Quels types de produits privilégiez-vous dans la Sélection ?

En réhabilitation, nous utilisons surtout les prestations sanitaires et plomberie. Actuellement, par exemple, dans une réhabilitation très spécifique des années trente, avec de toutes petites cuisines et salles de bain, nous avons pu trouver, dans la Sélection, des produits adaptés à ce contexte. J'ai eu des retours très positifs des locataires lors de la visite du logement témoin.

Autre exemple, sur un chantier, nous avons eu un problème technique avec des bacs à douche de dimension non standard. Seul les bacs résine pouvaient être adaptés mais sur la Sélection figuraient des bacs en acier. En plein chantier, après interventions des deux entreprises et tests réalisés sur site, nous avons décidé de poser des bacs acier.

Comment voyez-vous l'évolution de cette sélection ?

Nous démarrons dans cette démarche de sélection mais notre objectif est d'avoir des produits communs aux trois grandes missions de l'office : la réhabilitation, le neuf et l'entretien courant. Pour un office qui possède 30 000 logements, commander en grande quantité nous permettra de faire des économies. Aujourd'hui, nous regroupons les retours d'expérience sur les produits du catalogue, issus de nos agences. Dans notre cahier des charges réhabilitation, que nous sommes en train d'élaborer, ne figureront que des produits de la Sélection.

Je participe aux réunions de la Sélection et j'apprends beaucoup des retours d'expérience de mes collègues des autres organismes. S.M.